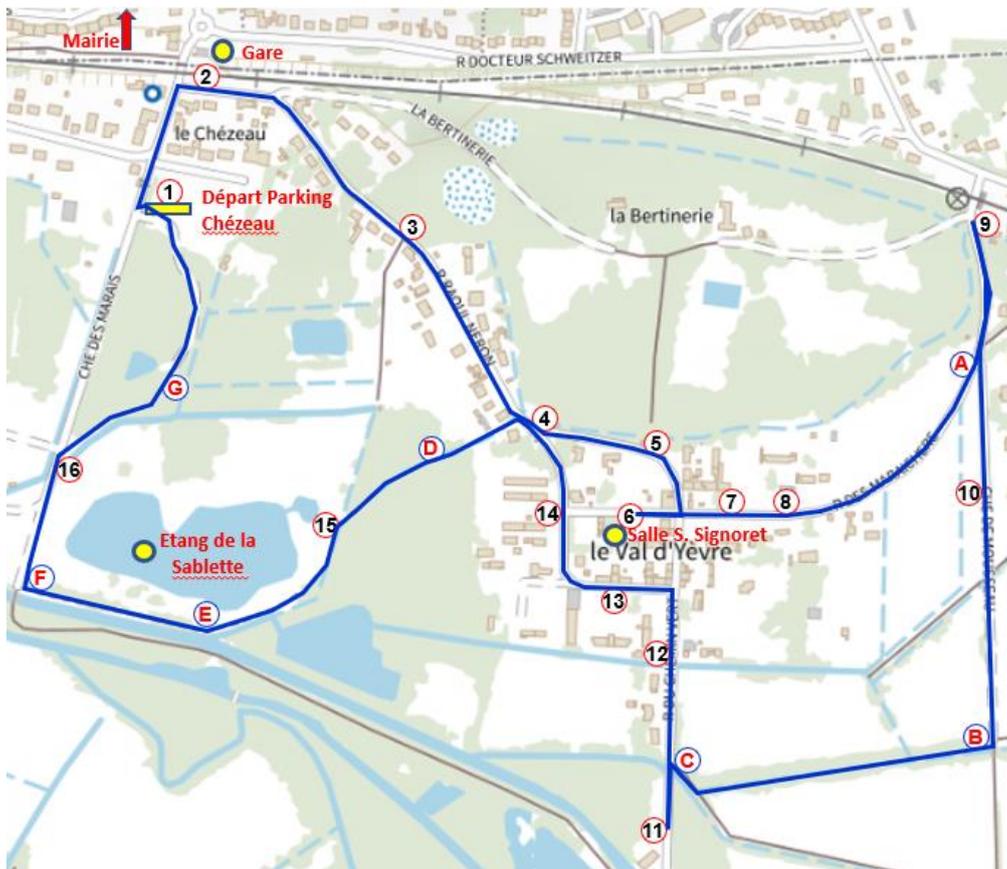


Colonie agricole pénitentiaire du Val d'Yèvre à Saint-Germain-du-Puy

En 2021, sur l'initiative de la Mairie, un groupe de passionnés (formant depuis fin 2022, l'association « Les Amis du patrimoine de Saint-Germain-du-Puy, APSG ») a défini un parcours touristique relatant l'histoire d'une prison verte dans les marais de l'Yèvre et valorisant le patrimoine immobilier existant.



Ce parcours, qui part du parking du Chézeau proche de la gare, est jalonné de 16 tables de lecture et vous conte l'histoire de la colonie agricole pénitentiaire du Val d'Yèvre pour jeunes détenus. Des QR Codes positionnés sur chaque table et sur 7 jalons thématiques (identifiés de A à G) complètent ce voyage dans le passé. Ce circuit de 4 000 mètres vous permettra une balade historico-touristique qui peut varier de 1h30 à 2h45 selon le degré de curiosité.

Pour avoir plus d'informations sur cet établissement et le circuit proposé, l'association

« Les Amis du patrimoine de Saint-Germain-du-Puy, APSG » réalise, sur demande, des diaporamas, des expositions et des visites guidées.

S'adresser par mail à apsg18390@gmail.com ou par téléphone au 06 71 30 79 72.



Il subsiste au Val d'Yèvre, des bâtiments en excellent état, construits au milieu du XIX^e siècle selon les plans de l'architecte diocésain Léonard Hippolyte Roger, de type « chalets », avec des ouvertures, en plein cintre, ornées de briques qui rappellent l'architecture solognote.

Cette colonie privée fut fondée en 1847 par Charles Lucas, inspecteur général des prisons. Le fondateur désirait mettre en pratique sa théorie : « L'amendement de la terre par l'enfant et l'amendement de l'enfant par la terre ». Cette colonie avait pour but de moraliser par le travail et la discipline, des enfants potentiellement dangereux pour la Société, et réinsérer des travailleurs ayant appris un métier notamment agricole.



Le défrichement permettait d'en exploiter les terres pour cultiver les céréales, pratiquer l'horticulture et la viticulture ainsi que l'élevage ovin, porcin et bovin sur une superficie de près de 400 hectares.

Une des bases disciplinaires fondamentales de cet établissement était le principe de solidarité avec des enfants collectivement responsables de leur conduite respective afin de créer un bon esprit de corps.

Ces jeunes garçons étaient âgés entre 8 ans et 20 ans. L'effectif, d'une vingtaine lors de l'ouverture de la colonie en 1847, a rapidement atteint 400 dans les années 1850 avec un maximum de 459 en 1869.

Cette colonie d'essai eut d'excellents résultats, reconnus en 1852 par le 1^{er} président de la République, le Prince Louis, Napoléon Bonaparte lors d'une visite au Val d'Yèvre.

À cause de la cécité de Charles Lucas, l'État afferme la colonie en 1872 puis l'acquiert en 1878.

Après 1872, la colonie publique n'applique plus les principes de solidarité. Les résultats en termes de formation professionnelle et de discipline se dégradent, comportant plus de châtiments corporels et de privations de nourriture entraînant inévitablement des carences dans l'éducation et l'instruction des enfants.

Au début du XX^e siècle, la gestion des colonies pénitentiaires est de plus en plus mise à mal et les années 1920 en sonnent le glas. Celle du Val d'Yèvre ferme ses portes le 1^{er} novembre 1924 et aura vécu 77 ans recevant environ 5 000 jeunes colons. Les biens de la colonie sont vendus en 1925 comme la ferme de la métairie aux administrateurs de la Police Nationale pour en faire un orphelinat (actuellement l'EPIDE).